



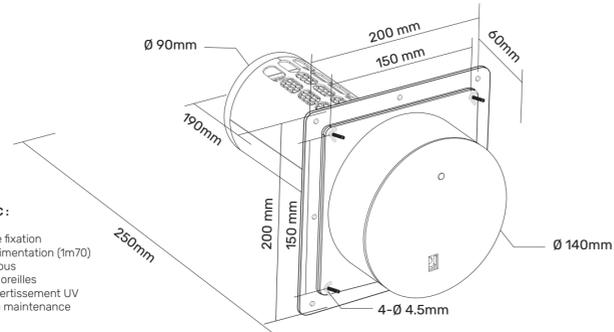
Assainit votre air
Réf : PRO002672

MANUEL D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

MonaAir

Français / French

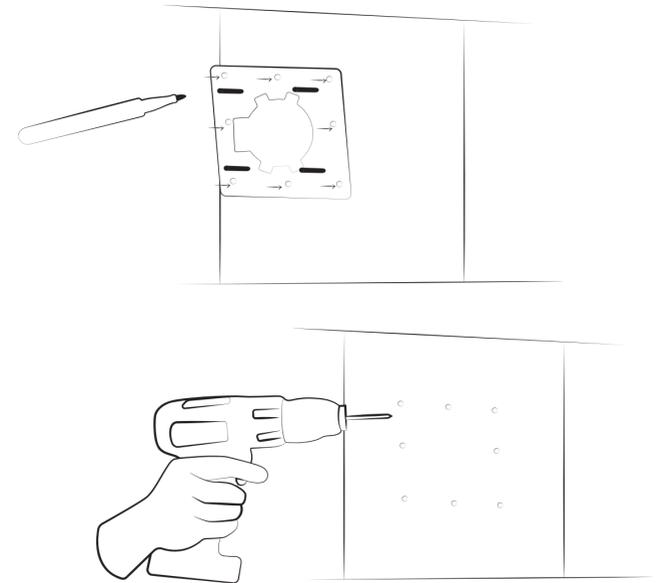
1. PRÉSENTATION DU PRODUIT



LIVRÉ AVEC :

- 1 plaque de fixation
- 1 câble d'alimentation (1m70)
- 8 vis + écrous
- 4 écrous à oreilles
- 1 sticker avertissement UV
- 1 sticker de maintenance

Poser la plaque de fixation sur le trou et dans le sens du flux d'air sur la gaine, marquer les trous à l'aide d'un feutre puis percer les 8 emplacements.



Le module Defender 7 a été conçu pour être installé dans le plénum du système CVC afin de purifier et désinfecter l'air.

Le fabricant considère que la garantie définie n'est pas valable et décline toute responsabilité en cas de non-respect des instructions d'installation et d'entretien.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire attentivement le manuel avant toute installation ou maintenance de l'appareil.

Toutes les opérations doivent être effectuées par un personnel qualifié.

À l'exception des aspects de sécurité électrique et de comptabilité électromagnétique, le fabricant n'assume aucune responsabilité pour toute modification des caractéristiques du niveau de performance et/ou de sécurité liées aux installations et/ou aux environnements dans lesquels le dispositif est intégré en raison de la manière dont le dispositif est installé et/ou du lieu où il est installé.

L'appareil ne doit être utilisé qu'aux fins indiquées.

2. RÈGLES DE BASE DE SÉCURITÉ

Nous vous rappelons que l'utilisation de notre appareil, relié à l'électricité, implique le respect de certaines règles de sécurité de base :

-Il est interdit de toucher l'appareil pieds nus et avec des parties du corps mouillées ou humides.

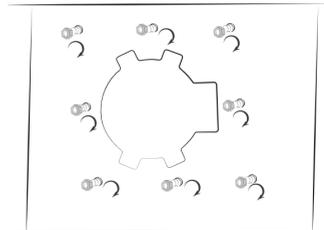
-Avant toute opération d'entretien, l'unité doit être débranchée de l'alimentation électrique (vérifiez que la lampe UV est éteinte, grâce au témoin).

-Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation et les indications du fabricant de l'appareil.

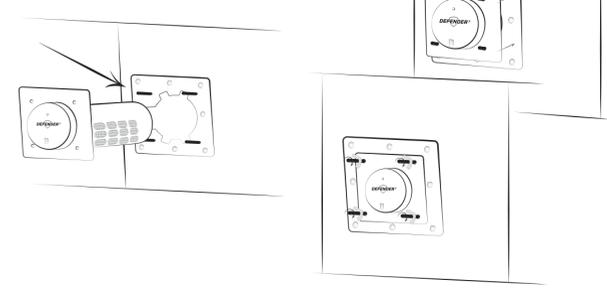
-Respectez les distances de sécurité entre l'appareil et les autres équipements/structures afin de garantir un espace d'accès suffisant à l'appareil pour les opérations de maintenance/assistance comme indiqué dans ce manuel.

-L'alimentation électrique de l'appareil doit être assurée au moyen de câbles électriques de section appropriée.

Fixer la plaque à l'aide des vis et écrous fournis en passant par l'intérieur du trou crevé.



Insérez l'appareil dans le trou puis fixez-le à la plaque à l'aide des écrous à oreilles.



3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Dimensions module (lxlxH) : 250 mm x 150 mm x 150 mm

Profondeur minimale du trou : 200 mm

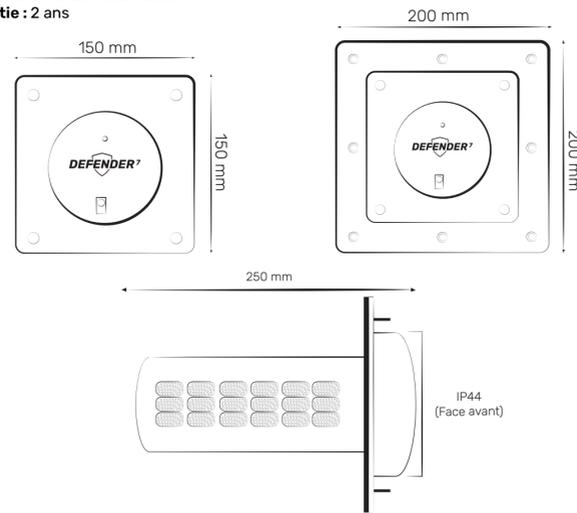
Poids : 1050g

Puissance : 11W

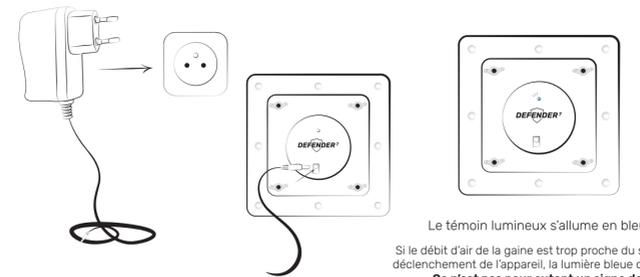
Alimentation électrique : 220-230V

Température max d'utilisation : 50°C

Garantie : 2 ans



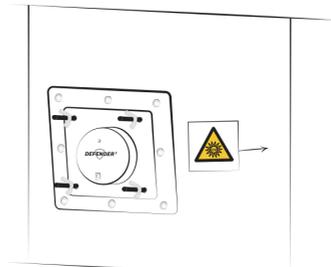
Branchez l'alimentation électrique sur une prise électrique grâce au câble fourni.



Le témoin lumineux s'allume en bleu. Si le débit d'air de la gaine est trop proche du seuil de déclenchement de l'appareil, la lumière bleue clignote. Ce n'est pas pour autant un signe de dysfonctionnement.

L'indicateur de fonctionnement sur la face de l'appareil est destiné au fonctionnement de la lampe UV. Si l'appareil est sous tension et que le témoin ne s'allume pas, la lampe UV doit être remplacée.

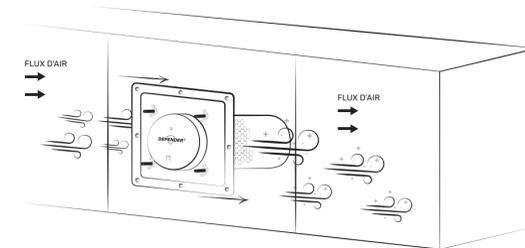
Une fois le module installé, collez à proximité du système l'autocollant fourni (Avertissement UV).



4. MODE D'INSTALLATION

L'appareil doit être installé par un personnel qualifié. L'unité doit être installée dans un endroit propre et sec pour faciliter l'adhérence des joints, en aval des composants actifs du système et avant les gaines de dérivation.

Prévoyez un trou d'environ 14 cm de diamètre dans le conduit afin d'installer correctement l'appareil.



ATTENTION : Assurez-vous que le flux d'air traverse correctement le module à travers la grille en nid d'abeille.

5. EXIGENCES ÉLECTRIQUES



AVERTISSEMENT : Peut causer des dommages ou la mort. Les raccordements électriques doivent être effectués par du personnel qualifié.

ATTENTION : L'exposition aux rayons UV peut causer des dommages aux yeux et à la peau. Ne PAS regarder directement la lumière UV et utiliser une protection appropriée pour les yeux et la peau.

7. MAINTENANCE

Il est recommandé de remplacer la lampe UV tous les 12 mois après l'installation (même si la lampe fonctionne toujours) afin de continuer à garantir la même efficacité.

Lorsque vous remplacez la lampe UV, nettoyez l'alliage métallique en nid d'abeille avec un jet d'air afin d'éliminer les particules déposées.

NB : Si le témoin lumineux ne fonctionne pas (même avant l'âge de 1 an), tout en alimentant l'appareil, remplacez la lampe UV.

REMPACEMENT DE LA LAMPE UV

- Stoppez l'alimentation électrique en débranchant l'appareil
- Retirer la lampe UV existante et clipser la nouvelle.
- Enlever les écrous à oreilles qui fixent l'appareil à la plaque.
- Remonter le module externe pour réassembler l'appareil.
- Sortir délicatement l'appareil du canal.
- Répéter les opérations d'installation sur la gaine.
- Retirez le module externe en dévissant les vis.

8. DANGER MERCURE

La lampe UV contient une petite quantité de mercure qui peut provoquer des rougeurs ou des irritations si elle se casse. Manipulez la avec précaution lors du remplacement pour éviter de la casser et de provoquer des fuites de mercure.

NB : Recyclez correctement la lampe UV conformément à la réglementation en vigueur.

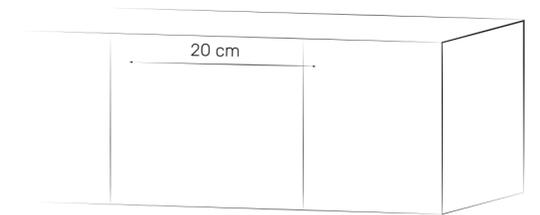
9. DÉTAILS DE GARANTIE

MonaAir garantit que ses modules sont exempts de défauts de fabrication et matériaux s'ils sont utilisés dans des conditions normales d'utilisation. La garantie ne porte pas sur la lampe UV et est d'une durée de 2 ans à compter de la date d'achat de l'appareil.

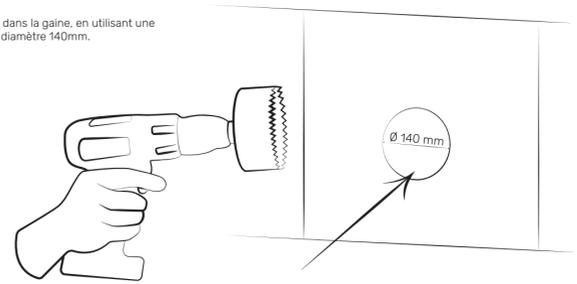
La garantie ne couvre pas les dommages résultants d'une mauvaise installation, une mauvaise manipulation, une connexion à une tension inappropriée ou si l'appareil n'a pas été installé par un technicien qualifié conformément aux réglementations en vigueur.

6. INSTALLATION SUR GAINÉ

Trouver une zone de la gaine appropriée pour l'installation du dispositif (surface requise : 20 cm), de préférence à la reprise ou au soufflage.



Percez un trou dans la gaine, en utilisant une scie cloche de diamètre 140mm.



L'obligation exclusive de MonaAir, en vertu de cette garantie, sera de fournir, sans frais, un remplacement de tout composant couvert de purificateur d'air MonaAir qui s'avère défectueux. MonaAir se réserve le droit de remplacer ou de réparer le(s) composant(s) défectueux.

Si vous avez une question sur la politique de garantie ou une demande, contactez le distributeur ou le revendeur auprès duquel vous avez acheté votre module. Une preuve d'achat originale et une pièce d'identité de l'acheteur sont nécessaires pour initier cette démarche.

L'enlèvement de l'appareil doit être effectué par un technicien qualifié.

La garantie n'est valable qu'en France.

Note : Ne pas renvoyer de produits ou de pièces sans avoir reçu d'autorisation préalable de la part du fabricant. Si vous avez des questions concernant l'utilisation et l'entretien de ce produit ou de sa garantie qui n'ont pas reçu de réponses satisfaisante de la part du distributeur ou du revendeur, vous pouvez nous contacter à cette adresse : sav@gps-group.fr

GPS Monaco Group SAM
5 Rue du Gabian - Bâtiment Le Triton
5e étage, 98000 - Monaco

sav@gps-group.fr



Fabriqué en Chine
Distribué par GPS Monaco Group SAM

www.MonaAir.com